

L'EMOTION COLLECTIVE AU SERVICE DU PROJET ECONOMIQUE ALBIGEOIS

Stéphanie Guiraud-Chaumeil

Adjointe au maire d'Albi, vice-présidente déléguée à l'innovation, à l'enseignement supérieur et la recherche de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Longtemps le modèle de nos économies occidentales s'est appuyé sur le rôle clé des entrepreneurs pour créer de la richesse (« where is the will, there is the way »), et sur la capacité des états à réguler les conditions d'exercice des échanges, de manière plus ou moins interventionniste selon les idéologies.

La globalisation politique et l'avènement d'un système économique mondial ont ébranlé ces convictions. Alors même que se faisait jour la nécessité d'un rééquilibrage à minima « Nord/Sud » les moyens d'agir sur les économies ont semblé se déplacer de la sphère publique vers des cercles de décision indéterminés. Les divers événements ou crises du monde contemporain ont accentué cette perte de moyens d'action pour les Etats et de repères pour les acteurs, avec en corollaire les difficultés à recréer des conditions de confiance pour investir. Jamais les indicateurs n'ont été aussi nombreux pour tenter de rassurer ou de garantir les Etats ou les acteurs sur la pertinence de leurs décisions et sur les tendances qui façonnent le futur. Ce phénomène se retrouve à toutes les échelles du plan large au plus local.

Dans ce monde rythmé par la publication de classements, l'Inscription au Patrimoine Mondial, par sa légitimité incontestée et universelle, fait figure d'exception. Parce qu'elle est la marque de l'exceptionnel.

Elle apporte une valeur ajoutée immédiate au territoire et le fait apparaître sur la carte du monde. Albi se repère, en Midi-Pyrénées, en France au sud, en Europe au nord. C'est un aspect essentiel pour un territoire dit moyen dans le vocable des aménageurs du territoire français. C'est une opportunité nouvelle pour un espace qualifié d'interstitiel par les promoteurs des regroupements métropolitains. Les territoires moyens sont à la recherche d'un nouveau modèle de développement. L'Albigeois n'échappe pas à cette réalité. La reconnaissance Unesco arrive au meilleur moment pour y contribuer.

Mais son effet le moins aisément mesurable et pourtant le plus prégnant pour peu que l'on s'en saisisse, réside sans doute dans son effet activateur de confiance. Il stimule incontestablement l'énergie des acteurs. Il rend possibles des projets visant l'excellence et crédible la capacité de mobilisation des collectivités.

« Le classement honore et oblige ». Cette parole prononcée lors des « Etats Généraux Unesco » organisés par la ville d'Albi dans les semaines qui ont suivi la décision

de Brasilia, traduit bien l'émotion qui s'est emparée des acteurs locaux, une émotion empreinte du poids de la responsabilité. C'est ce qui les a conduits à participer, activement et en nombre, aux groupes de travail qui ont accompagné la démarche « Etats Généraux Albigeois ». Albi a notamment réuni ses entrepreneurs pour réfléchir avec eux sur la manière de tirer parti de cette impulsion sur le plan économique, afin qu'elle ne soit pas réduite aux seuls bénéfices touristiques. En mettant le projecteur sur la cité, l'Unesco a poussé les albigeois à aller plus loin, à redécouvrir leur ville et leur histoire.

Cela a débouché sur la création de trois comités : Ethique, Promotion et enfin Mécénat. Les entrepreneurs ne se sont pas tournés exclusivement vers la promotion, qui est leur domaine familier, mais prioritairement vers l'éthique, à la recherche des valeurs qui fondent la vie en Albigeois. Une « charte des valeurs albigeoises » est née de la rencontre entre le sentiment d'appartenance à un territoire, l'aspiration à en préserver l'identité et le désir de partager et de faire prospérer ses richesses.

Les initiatives individuelles et collectives ont vocation à s'inscrire désormais dans le respect de l'une ou l'ensemble des sept valeurs albigeoises. La première d'entre elles renvoie à la place de l'humain, pour que le patrimoine vive au présent, que l'intemporel ne quitte pas le terrain du temporel et se transmette à travers les générations d'albigeois.

L'association « les valeurs de l'albigeois » constituée autour de femmes et d'hommes des mondes culturel, universitaire et économique ne s'y est pas trompée en décidant de créer un prix, et en remettant son premier trophée à la ville d'Albi pour sa détermination à obtenir la reconnaissance de la valeur universelle de la cité épiscopale.

Outre la mobilisation massive aux réunions et initiatives collectives, le classement de la cité a stimulé les aspirations individuelles. Ce qui est une chance pour tous se révèle être également une opportunité pour chacun. La cinquième valeur réside dans la capacité d'entreprendre et de faire prospérer un bien commun, car à tous, et hors du commun car d'exception. Réactives et sensibles à la dynamique du « gagnant », les entreprises locales se sont saisies de cette réussite pour développer de nouveaux projets. La nouvelle visibilité internationale leur donne aussi des envies de marchés extérieurs, pour ainsi dire

des ailes en les décomplexant de leur statut « d'entreprise moyenne sur un territoire moyen ».

La ville d'Albi les encourage sur cette voie en les dotant de nouveaux outils spécialement adaptés à la promotion du territoire et déclinables selon les identités et besoins de chaque acteur économique, devenu ainsi « ambassadeur d'Albi, la cité épiscopale », dans le droit fil de la septième valeur de la charte qui prône l'ouverture à l'international. Albi est bien la ville dont la Cité épiscopale est classée au patrimoine de l'Unesco ... mais pas que ! Telle est la promesse faite par tous ceux qui veulent faire découvrir Albi.

La puissance publique vient à la rencontre du privé, elle devient source de créativité, d'ouverture internationale, de dépassement des limites, de dynamisme, en bref de tout ce qui est communément le fond de commerce et la chasse gardée du monde de l'entreprise ! Parlant le même langage, garants des mêmes valeurs, secteur privé et service public peuvent nouer un partenariat solide et inscrit dans la durée.

Surfant sur l'émotion suscitée par le classement, la technopole albigeoise qui peinait à démarrer a connu depuis un développement accéléré. Ce qui pouvait apparaître a priori comme un paradoxe, relier l'innovation à l'excellence d'un héritage patrimonial et culturel, est réalité. L'association technopolitaine qui réunit les chefs d'entreprises et les acteurs de la recherche et de l'innovation naît de l'effervescence post classement. Comme un pont bâti entre le passé et l'avenir.

Il apparaît d'évidence que le patrimoine d'aujourd'hui est l'innovation d'hier, tout comme l'innovation va nourrir

notre patrimoine de demain. C'est le sens de la sixième valeur de la charte albigeoise.

Le jeu de miroir entre la cité et la technopole peut alors être osé, voire s'imposer. Sans rivalité. Les images conçues pour présenter le territoire misent sur l'audace. Celle des bâtisseurs de cathédrale qui fait écho à celle des inventeurs des technologies futures.

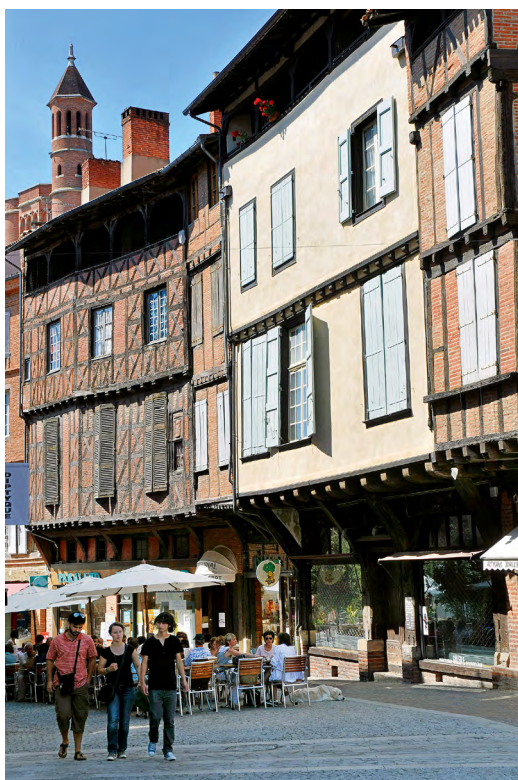
Le territoire aborde l'économie mondiale sans crainte de banalisation. Albi qui a préservé son authenticité au fil des siècles, revendique sa singularité (quatrième valeur) prend en mains son avenir : ses entrepreneurs s'engagent sur la voie du capital risque local, contribuant sur fonds propres à la création d'activités. Devenant des Business angels, ils misent résolument sur leur territoire, ses savoir-faire et ses hommes. Une structure de capital risque est en train de voir le jour à Albi. En valorisant le passé, l'Unesco donne confiance dans l'avenir.

La qualité qui s'attache au classement formulé par l'Unesco change le regard sur l'ensemble des projets du territoire. Les acteurs revisitent l'Albigeois, se le réapproprient, le découvrent sous d'autres atours, en quelque sorte le réinventent.

Le classement amène autour de la table économique des acteurs qui n'y sont pas par nature ou culture. L'économie peut reprendre des lettres de noblesse, de créativité et d'énergie, tirée par le moteur Unesco. L'enjeu majeur porte bien sur la capacité de la collectivité publique à s'approprier le label d'excellence, à éviter qu'il ne soit « plaqué » sur un bien mais adossé à un territoire et à une communauté de vie. Qu'il forme avant tout un point de départ.



Palais de la berbie



Quartier des combes et des berges du tarn



Quartier du castelnau



Pont vieux